

P.V. de la Réunion BUREAU
Du mercredi 27 avril 2016

La réunion du bureau a eu lieu au secrétariat du Comité d'Auvergne de Ski (Bureau N°4) à la Maison des Sports à partir de 18h00.

Ordre du jour :

- 1 Point financier
- 2 Préparation d'un Comité Directeur
- 3 Validation d'un DTR à la place du CTS
- 4 Transfert ou création d'un entraîneur nordique au Comité
- 5 Entraîneur Alpin ?
- 6 Point sur le CNDS 2016
- 7 Rapprochement entre le CR du Forez et le CR d'Auvergne
- 8 Prochaine Assemblée Générale au Puy en Velay

LISTE DES PARTICIPANTS :

| <u>Présents :</u> | <u>Excusés :</u> |
|--|--|
| Mr MOREAU Pierre Mr TONDEUR Guy Mr ECHAVIDRE Frédéric Mr BRUNET Bernard Mr LALLOZ Daniel Mr MAZET Gérard Mr GUITTER Jean-Michel (invité représentant la Commission Alpine) Mr BARNERIAS François Mme AUJAMES Catherine Melle PASTURAL Chrystelle (pour prise de note et compte-rendu de la réunion) | Mr Jean-Michel DELPEUCH Mr Stéphane SANDRIN |

En premier lieu, le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2016 est validé par l'ensemble des participants présents.

Point 1 : POINT FINANCIER COMPTE GENERAL

DIFFERENTS COMPTES :

Compte Général : le Comité dispose de 10 828 € au 26 avril 2016

On doit 6 333 € à la Fédération Française de Ski (assurances et finances).

Compte Alpin FIS : 2 383 € - Compte Alpin Porte-monnaie : 2 487 € et Compte courant Alpin : 15 478 €

Compte Nordique courant : 2 362 € et Compte Nordique Mécénat : 3 000 €

Compte Formation : 2 500 €

Compte Caisse d'Epargne Championnat de France : 1291 €

Nous avons reçu aussi 5 000 € de subvention quadriennale (chèque déposé à la Banque le 26 avril 2016)

Nous allons recevoir 2 500 € de la CEPAL au titre de mécénat.

Livret d'Epargne : 52 266 € et Livret A Caisse d'Epargne : 14 292 €

Fond Trésorerie (livrets) : représente environ 27 % de notre budget

Total de nos avoirs à ce jour : 103 702 €

DOTATION DES COMMISSIONS :

Commission Formation – on doit leur verser 2 000 €.

Commission Alpin : 8 000 € versé sur 20 000 € donc 12 000 encore à verser

Commission Nordique : Versé 10 000 € sur 12 000 € donc 2 000 € encore à verser

Point 2 : VALIDATION D'UN COMITE DIRECTEUR

Le prochain Comité Directeur aura lieu le Mercredi 8 juin 2016.

Point 3 : VALIDATION d'UN DTR A LA PLACE d'UN CTS

Pour faire le parallèle à l'organisation de la FFS, le bureau valide le changement de dénomination de Mr. Frédéric ECHAVIDRE, CTS du Comité d'Auvergne de Ski en Directeur Technique Régional. Tous les membres du bureau présents indiquent leur accord plein et entier de cette requalification du poste de CTS en DTR. Cette requalification n'a aucune implication sur le salaire et l'avancement de carrière de Mr ECHAVIDRE. Le passage de conseiller à directeur aura des implications sur le volet management des commissions sportives et leurs organisations.

Le Comité Directeur devra valider cette proposition lors de la prochaine réunion du mercredi 8 juin 2016.

Point 4 : TRANSFERT OU CREATION D'UN POSTE D'ENTRAINEUR NORDIQUE AU COMITE

Actuellement l'entraîneur nordique est employé par le Comité Départemental de Ski du Puy-de Dôme. Afin de simplifier et être plus efficace, CRES, Collège de BESSE, Equipes Régionales, etc. Il est souhaité de rattacher le poste d'entraîneur de ski nordique tenu par Greg RUSSIAS au Comité d'Auvergne de Ski. L'Auvergne a la chance d'avoir un CTS. Mr ECHAVIDRE est très bien secondé actuellement par Mr RUSSIAS qui organise et coordonne les U12 et U14. Il est très apprécié des jeunes compétiteurs. Il est proposé de lui confier en plus les U16, Frédéric ECHAVIDRE quant à lui gèrera les plus grands.

Point 5 : ENTRAINEUR ALPIN ?

Compte-tenu des honoraires payés par la Commission Alpine, il est proposé de créer un poste d'entraîneur alpin d'où la création de ce poste. Il faut un entraîneur qui soit sur le terrain, au contact des jeunes. Le poste serait en contrat de prestations de services réservé aux travailleurs indépendants (contrat forfaitaire - minima entre 25 000 et 30 000 €).

Il faut élargir au maximum la recherche de candidats au lieu de verrouiller.

Il faut être attentif aux compétences mais aussi à l'affect des candidats. Il faut que sur le terrain, il y ait une vraie cohésion entre l'entraîneur et les jeunes compétiteurs.

Point 6 : POINT SUR LE CNDS 2016

5 dossiers actions ont été rédigés et envoyés le 26 avril 2016.

Dossiers réalisés : Formation, ETR, Handi-Ski, Perfectionnement Alpin et Nordique et Emploi (entraîneur ski nordique).

Point 7 : RAPPROCHEMENT_CR FOREZ ET CR AUVERGNE

Pour la saison 2017-2018, le LIMOUSIN ne sera probablement plus rattaché au Comité d'Auvergne de Ski, soit un manque à gagner de 400 licences pour le Comité.

Il serait souhaitable que les Comités d'Auvergne et du Forez se regroupent. C'est une hypothèse évoquée par Mr VION, Président de la Fédération Française de Ski.

Point 8 : ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE

La prochaine Assemblée Générale aura lieu soit le 5 ou le 19 novembre au Puy-en-Velay (selon disponibilité de la salle). Tous les participants étaient unanimes quant au lieu où faire cette Assemblée Générale, il est important de se rendre en Haute-Loire.

La réunion a pris fin à 20h00

Le Président,
Pierre MOREAU